



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

PREMIER MINISTRE
ACTION DE L'ÉTAT EN MER



Fort-de-France, le 2014
N° CZM/AEM/NP

COMMANDEMENT DE LA ZONE MARITIME ANTILLES

Action de l'Etat en Mer

Dossier suivi par : SM Drogue
Tél : 05 96 39 50 59

Le contre-amiral Georges Bosselut
Commandant de la zone maritime Antilles

à

Destinataires « in fine »

OBJET : Avis aux navigateurs n° 002/14.

GUADELOUPE – RIVIERE SALEE

Suite à un état de dégradation avancé des appareils servant aux manœuvres d'ouvertures des trois ouvrages mobiles de franchissement de la Rivière Salée, signalons leurs interruptions pour une durée indéterminée.

Cet avis annule et remplace l'avurnav local Fort de France 1019/13.

Pour le commandant de la zone maritime et par délégation,
Le commissaire en chef de 2ème classe Brice Gaudin
Chef de la division « Action de l'Etat en Mer » aux Antilles,

DESTINATAIRES :

- SHOM
- DM FDF
- DM PTP
- CROSSAG
- DOUANES FDF
- PHARBAL FDF
- PHARBAL PAP
- PILOTAGE FDF
- PILOTAGE PTP
- COMSUP GUYANE MER
- CZM GUYANE
- PORT FDF
- PORT PTP
- COMGEND FDF
- COMGEND PTP
- VENTOSE
- GERMINAL
- DUMONT D'URVILLE
- VIOLETTE
- MAITO
- LA CAPRICIEUSE
- LA GRACIEUSE
- PREFECTURE FDF (Cellule COMM)

COPIES :

- EMIA Cellule Mer
- DIVISION AEM
- Archives